



Déclaration de Garantie limitée

Garantie limitée :

Sentry Protection LLC garantit que ses produits seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date de livraison du produit à l'utilisateur final initial. Sentry Protection LLC réparera ou remplacera, à sa discrétion et sans frais, le produit Sentry dont Sentry Protection LLC a déterminé qu'il présente un défaut de matériaux ou de fabrication. Tout défaut de matériaux ou de fabrication doit être signalé immédiatement à Sentry Protection LLC ou au vendeur du produit Sentry. L'omission de signaler tout défaut en temps opportun de manière à permettre une réparation ou un remplacement efficace du produit annulera cette garantie limitée. Cette garantie limitée couvre les matériaux, la fabrication et la livraison du produit au bâtiment. Tout dommage occasionné au produit en raison du transport ou de la livraison doit être signalé dans les 24 heures à compter de la livraison du produit. Cette garantie limitée s'applique uniquement si le produit a été installé, entretenu et utilisé conformément aux directives et aux spécifications du fabricant, et n'a pas été sujet à une mauvaise manipulation, un usage impropre, un mauvais traitement, une négligence, un accident, un entretien inapproprié, une installation inadéquate, une utilisation inadéquate, une transformation, un incendie, une inondation ou un dégât causé par d'autres incidents ou catastrophes naturelles.

Garantie exclusive :

LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE LA TOTALITÉ DES AUTRES GARANTIES OU RECOURS, QU'ILS SOIENT ÉCRITS, VERBAUX OU IMPLICITES. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDUITE HABITUELLE OU D'USAGE COMMERCIAL EST, PAR LA PRÉSENTE, EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE. SENTRY PROTECTION LLC NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUTE PERTE OU TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, INCLUANT SANS S'Y LIMITER TOUTE REVENDICATION DE PERTE DE PROFITS, DE PERTE DE REVENUS, DE PERTE DE POSSIBILITÉS, LES RÉCLAMATIONS OU FRAIS DE TIERCES PARTIES, OU LES BLESSURES OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ AUTRE QU'À SON PROPRE PRODUIT. LE DROIT DE RECOURS DE L'UTILISATEUR FINAL NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT.

En raison de la nature de ce produit, de son utilisation inhérente dans des environnements abusifs et l'imprévisibilité des dangers auxquels il peut être confronté, Sentry Protection LLC ne garantit pas la capacité des produits Sentry à fonctionner de quelque manière que ce soit. Toute décision relative à l'aptitude à l'emploi ou à la performance des produits relève de la responsabilité de l'acheteur du produit. Sentry Protection propose un programme d'essai de 30 jours pour que les acheteurs potentiels de ses produits aient la possibilité de déterminer par eux-mêmes leur aptitude à l'emploi. Si vous avez des questions concernant les détails de ce programme d'essai de 30 jours, veuillez prendre contact avec votre distributeur ou avec votre représentant des produits Sentry Protection.

Déclaration de conformité UE

Déclaration : Le produit listé est conforme aux Directives suivantes:

Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte).

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du mercredi 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (refonte).

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Fabricant : Sentry Protection LLC, 16927 Detroit Avenue, #3, Lakewood, OH 44107 États-Unis

Nom du modèle : Collision Sentry®

Numéro du modèle : CLN-200

Numéro(s) de série : divers

L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme à la législation européenne d'harmonisation applicable, à l'aide des normes harmonisées suivantes:

EN 61000-6-2:2005 Compatibilité électromagnétique - Partie 6-2 : Normes génériques - Immunité pour les environnements industriels

EN 61000-6-4:2007 Compatibilité électromagnétique - Partie 6-4 : Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels +A1: 2011

EN 55011:2009 Limites et méthodes de mesure de caractéristiques de perturbations radioélectriques d'appareils industriels, scientifiques et médicaux

+A1:2010 (ISM) à fréquence radioélectrique - Groupe 1 Classe A

Le produit est conforme à la Directive 2014/30/UE sur la base de résultats de test référant des normes harmonisées et l'utilisation d'un dossier technique tel que détaillé dans le Module A de l'Annexe 11, et l'accomplissement des exigences essentielles visées dans l'Annexe I conformément à l'Article 14 de la Directive.

Signé pour le compte de Sentry Protection LLC par :

Signature :

James P. Ryan, Président 29 avril 2019

Lieu : Sentry Protection LLC, 16927 Detroit Avenue, Suite 3, Lakewood, Ohio 44107 États-Unis